



Thessalonique, le 6 mai 2014

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

---

### **Malgré ses avantages, la formation en apprentissage est sous-utilisée**

Pour réduire le fort taux de chômage des jeunes, les pays européens sollicitent l'aide de leurs voisins. Dans des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou l'Autriche, le taux de chômage des jeunes est resté relativement faible. Le mérite en revient pour partie attribué à leur système de formation en apprentissage, ou système «dual», qui suscite de ce fait un intérêt accru.

La formation en apprentissage et les autres formes de formation basé sur le travail présentent l'avantage de combiner apprentissage et expérience professionnelle, ce qui permet aux jeunes et aux adultes d'acquérir des compétences recherchées par les employeurs, et facilite en outre la transition de l'école ou de la formation à la vie active. Par ailleurs, les systèmes de formation en apprentissage renforcent la coopération entre pouvoirs publics, partenaires sociaux, employeurs et établissements de formation.

Or, malgré ses avantages, à l'instar de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) en général, la formation en apprentissage semble souffrir d'un déficit d'image, du moins dans certains pays. Selon l'Eurobaromètre 2011, plus de 70 % des jeunes estiment que l'EFP est utile pour trouver un emploi; pour autant, 38 % jugent non attractifs les emplois et les carrières auxquels il conduit. Il importe d'augmenter l'apprentissage dans les secteurs et professions exigeant des compétences poussées, tels les TIC, la vente, les soins de santé et les énergies renouvelables, qui sont perçus comme offrant des emplois attractifs et des carrières prometteuses.

Le développement de la formation en apprentissage est fortement tributaire des employeurs. Les employeurs qui forment des apprentis soulignent les bénéfices de ce type de formation, qu'ils considèrent comme un investissement pour l'avenir. Or, trop peu d'entreprises européennes accueillent des apprentis. En 2010, environ 25 % des entreprises de 10 salariés ou plus dans l'UE formaient des apprentis et de nombreux États membres se situent très en deçà de cette moyenne européenne.

Certains pays européens ont pris des mesures pour renforcer la formation en apprentissage. L'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la Lettonie, le Portugal et la Slovaquie ont signé en 2012 un accord visant à promouvoir ce type de formation. En juillet 2013, la Commission européenne a lancé l'«Alliance européenne pour l'apprentissage». En mai 2014, le Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle), situé à Thessalonique (Grèce), organise avec la Commission européenne une conférence européenne afin de

réunir les pays à la recherche de conseils et d'exemples de bonnes pratiques en matière d'apprentissage.

**Pour de plus amples informations, veuillez consulter la note d'information du Cedefop [Développer la formation en apprentissage](#).**

La note d'information est disponible en neuf langues (espagnol, allemand, grec, anglais, français, italien, lituanien, polonais et portugais) et sous deux formats (pdf ou livre électronique optimisé pour tablettes et téléphones intelligents).

Les archives complètes des notes d'information sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/news/briefing-notes.aspx>

###

Pour consulter les communiqués de presse du Cedefop:

<http://www.cedefop.europa.eu/FR/news/press-releases.aspx>

Pour s'abonner gratuitement à l'infolettre électronique du Cedefop:

<http://www.cedefop.europa.eu/FR/newsletter/cedefop-newsletter.aspx>

Pour s'abonner aux notes d'information du Cedefop: [briefingnotes@cedefop.europa.eu](mailto:briefingnotes@cedefop.europa.eu)

### Personnes de contact

Service de presse: Rosy Voudouri

Tél. +30 2310490012, courriel : [rosy.voudouri@cedefop.europa.eu](mailto:rosy.voudouri@cedefop.europa.eu)

Contact dans le département: Steve Bainbridge

Tél: +30 2310490029, courriel: [steve.bainbridge@cedefop.europa.eu](mailto:steve.bainbridge@cedefop.europa.eu)

Responsable de l'aire Communication, information et diffusion: Gerd Oskar Bausewein

Tél. +30 2310490288, courriel: [gerd-oskar.bausewein@cedefop.europa.eu](mailto:gerd-oskar.bausewein@cedefop.europa.eu)

### À propos du Cedefop

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), agence de l'Union européenne dont le siège est situé à Thessalonique, en Grèce, soutient l'élaboration des politiques européennes dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels. <http://www.cedefop.europa.eu>

